

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 25 juin 2021	N° 2021-330

Convocation du 18 juin 2021

Aujourd'hui vendredi 25 juin 2021 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, M. Stéphane PFEIFFER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Alexandre RUBIO, M. Baptiste MAURIN, Mme Isabelle RAMI, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Fabienne DUMAS, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAS, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Jean TOUZEAU à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
M. Bernard-Louis BLANC à Mme Marie-Claude NOEL
Mme Delphine JAMET à Mme Harmonie LECERF
M. Nordine GUENDEZ à M. Alexandre RUBIO
Mme Josiane ZAMBON à M. Jean-François EGRON
M. Dominique ALCALA à M. Michel LABARDIN
M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI
M. Max COLES à M. Michel LABARDIN
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET
Mme Eve DEMANGE à M. Olivier CAZAUX
M. Nicolas FLORIAN à M. Jean-Marie TROUCHE
Mme Sylvie JUQUIN à Mme Anne LEPINE
M. Jacques MANGON à Mme Béatrice SABOURET
M. Thierry MILLET à Mme Béatrice SABOURET
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Zeineb LOUNICI
M. Jérôme PEScina à M. Patrick BOBET
M. Benoît RAUTUREAU à Mme Eva MILLIER
Mme Agnès VERSEPUY à M. Fabrice MORETTI

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Patrick PAPADATO à Mme Camille CHOPLIN jusqu'à 10h25
M. Baptiste MAURIN à Mme Françoise FREMY jusqu'à 12h15
Mme Géraldine AMOUROUX à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 14h15
Mme Stéphanie ANFRAY à Mme Amandine BETES à partir de 14h15
Mme Christine BONNEFOY à M. Jean-Marie TROUCHE à partir de 14h15
Mme Simone BONORON à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 14h15
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 12h40
M. Alain CAZABONNE à M. Fabien ROBERT à partir de 12h35
M. Thomas CAZENAVE à M. Stéphane MARI de 12h40 à 14h50
Mme Laure CURVALE à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à partir de 11h35
Mme Fabienne DUMAS à M. Fabien ROBERT à partir de 14h15
M. Christophe DUPRAT à M. Emmanuel SALLABERRY à partir de 12h15
Mme Anne FAHMY à Mme Fabienne HELBIG de 12h40 à 14h50
Mme Sylvie JUSTOME à M. Didier CUGY de 9h45 à 11h15
M. Guillaume MARI à M. Radouane-Cyrille JABER jusqu'à 14h15
M. Franck RAYNAL à M. Emmanuel SALLABERRY à partir de 11h55
Mme Marie RECALDE à Mme Anne-Eugénie GASPAS jusqu'à 10h35 et à partir de 14h15
Mme Karine ROUX-LABAT à Mme Eva MILLIER à partir de 14h15
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à Mme Typhaine CORNACCHIARI à partir de 11h
M. Thierry TRIJOLET à M. Alain ANZIANI jusqu'à 10h30 et à partir de 14h50

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Thomas CAZENAVE à partir de 14h50 ; Mme Anne FAHMY à partir de 14h50; Mme Fabienne HELBIG à partir de 14h50; M. Gwénaél LAMARQUE à partir de 15h20; M. Stéphane MARI à partir de 14h50; M. Michel POIGNONEC à partir de 13h; M. Patrick PUJOL à partir de 13h; M. Kévin SUBRENAT à partir de 14h15

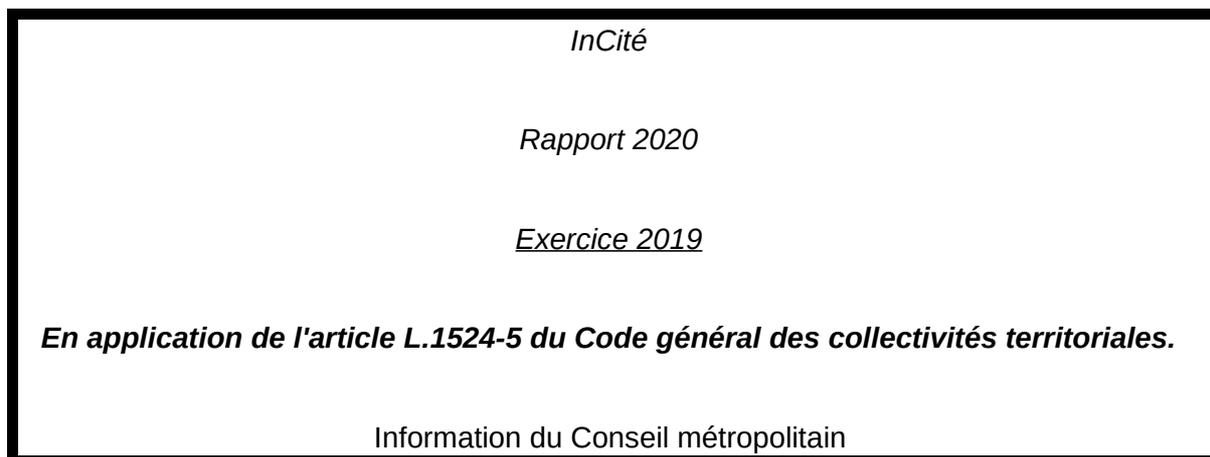
LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 25 juin 2021	Délibération
	Inspection générale des services Direction Contrôle de gestion	N° 2021-330

Incité - Rapport des administrateurs sur les sociétés d'économie mixte au titre de l'article L.1524-5 du code - Rapport 2020 - Exercice 2019 - Information

Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,



Synthèse :

1/ La vie sociale a été marquée par :

- une augmentation de capital de 5144 K€ (39 K€ en capital social et 5105 K€ en primes d'émission) réalisée début 2020 (AGE du 20 février). Suite à cette opération, Bordeaux Métropole détient 31,2% du capital et la ville de Bordeaux détient 23,7% soit 54,9% à elles deux.
- le remplacement des administrateurs publics représentant les deux actionnaires suite aux élections municipales de mars et juin 2020.

2/ La situation financière 2019

InCité exerce à la fois des activités d'aménageur et de bailleur (1 950 logements, 32 foyers, des locaux commerciaux et d'autres locaux). L'exercice 2019 est la cinquième année pleine d'activité de la concession 2014/2020 de requalification du centre historique de Bordeaux. L'animation du programme OPAH RU CD (Opération programmée d'amélioration de l'habitat de Renouvellement urbain à volet Copropriétés dégradées (OPAH RU CD) de Bordeaux se

poursuivra jusqu'en 2022. Le Projet d'intérêt général auprès de la Métropole (PIG 2 – 2014-2019) s'est terminé en juin 2020, après avoir été prolongé de 6 mois. A l'issu de l'appel d'offres, InCité a été désigné animateur d'un nouveau programme d'intérêt général sur la période 2019-2024.

A fin 2019, la situation financière de la Société d'économie mixte locale (SEML) fait apparaître des améliorations mais aussi quelques fragilités.

Le chiffre d'affaires hors concession est en légère croissance en 2019 (+ 1,8 %). Le résultat d'exploitation est positif (+ 915 K€), en hausse (+ 78 K€). L'activité d'aménagement présente un déficit d'exploitation significatif qui perdure (-586 K€ contre -572 K€ en 2018) tandis que l'activité bailleur présente un résultat d'exploitation positif (+ 1 516 K€ contre 1 386 K€ en 2018). Le résultat d'exploitation lié à la structure (- 15 K€ contre +23K€ en 2018) est quasiment à l'équilibre.

L'agrégation du résultat d'exploitation (+ 915 K€), du déficit financier (- 635 K€), du résultat exceptionnel (+ 255 K€) et de l'impôt sur les sociétés (charges de -191 K€) aboutit à un résultat net de + 344 K€, en léger repli par rapport à 2018 (375 K€).

La trésorerie nette hors opérations d'aménagement s'élève à 2 468 K€, en hausse de +375 K€ par rapport au 31/12/2018. Les flux d'investissement 2019 s'élèvent à -2 831 K€, en nette diminution par rapport à ceux de 2018 (-5 871 K€) qui concernaient principalement la seconde tranche de l'ilot Counord. Au 31/12/2019, la trésorerie nette hors opérations d'aménagement (2 468 K€) représente 3,0 mois de loyers quittancés. Elle demeure donc supérieure au seuil d'alerte (2 mois).

Le fonds de roulement à terminaison projeté à l'échéance des opérations d'aménagement s'élève à 1 148 K€, en hausse de +334 K€ par rapport au 31/12/2018 (814 K€). Le potentiel financier, soit le montant disponible pour les opérations futures, déjà négatif au 31/12/2018 (- 2 546 K€), s'améliore légèrement au 31/12/2019 (-2 351 K€). On notera que le potentiel financier repassera en territoire positif à l'issue de la première phase d'augmentation du capital en 2020 d'un montant de +5 144K€.

L'endettement net s'élève au 31/12/2019 à 51 556 K€, en hausse de 1 309 K€ par rapport au 31/12/2018 (50 247 K€). La baisse de -5 673 K€ de l'endettement bancaire, qui passe de 49 183 K€ au 31/12/2018 à 43 510 K€ au 31/12/2019, correspond essentiellement à un remboursement de 5.5 M€ de l'emprunt CPA 2, qui est compensée par une avance de trésorerie de Bordeaux Métropole de 7 M€ octroyée en 2019. L'endettement bancaire résiduel au 31/12/2019, soit 43 510 K€, est à 85 % lié à l'activité bailleur (36 989 K€). L'endettement non garanti par les collectivités locales s'élève à 11 956 K€ au 31/12/2019 (contre 10 736 K€ au 31/12/2018) soit 27 % du capital restant.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre acte du rapport présenté par l'administrateur représentant Bordeaux Métropole au sein du conseil d'administration SEML InCité, au titre de l'exercice 2019.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées – Communication effectuée.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 juin 2021

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 28 JUIN 2021	Pour expédition conforme,
PUBLIÉ LE : 28 JUIN 2021	le Vice-président,
	Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU